

LA BAULE :

un déménagement, une (dés)organisation, Une véritable restructuration... Sans promos Sans embauches !



Les Réorganisations à La Poste ont pour principale vocation la réduction des effectifs et des positions de travail, en transformant également les régimes de travail (avec méridienne sans méridienne) ou de repos, selon le bon vouloir de nos directions. Pour les agents qui les subissent, ces réorgs ont souvent un impact majeur sur leur vie personnelle (temps de trajet aggravé, conditions de travail détériorées...)

Dans le cadre de la réorganisation de La Baule, les collègues se sont vus imposés successivement :

- Le déménagement d'un site historique confortable pour un hangar inadapté étroit, éloigné du centre, sur une route passante et dangereuse.
- La perte des Tickets restaurant pour l'équipe en matinale sans compensations
- L'injection des imprimés publicitaires sur le secteur de ST André des Eaux sans renforts ni compensations
- Un parking du personnel trop petit, et un accueil bricolé sur le parking de l'aérodrome qui pose question (coût, commodité, quid de son utilisation dans le temps...)
- Des Stabys dont la capacité en charge est incertaine au regard de l'accroissement des tournées

La Poste a dans un premier temps annoncé un accompagnement financier des plus lights :

Entre **650 et 800** euros au mieux avec bien sûr le respect des critères en matière de QS !

La CGT a, au cours de la dernière réunion plénière, dénoncé le manque de considération du personnel, et exigé que les propositions d'accompagnement soient revues à la hausse.

La CGT a notamment regretté l'absence de primes spécifiques d'accompagnement pour la délocalisation du personnel, pour l'adaptation aux nouveaux locaux, pour la distribution des IP, pour les changements de véhicules.

Dernière minute : il semblerait qu'une prime spécifique d'adaptation de 300 euros soit accordée au personnel

Même si cette annonce était confirmée **La CGT** revendique toujours :

- Une véritable prime d'accompagnement à la hauteur du projet soit 1500 euros pour l'ensemble des agents présents sur le site au 21 novembre
- Des promotions pour les agents de plus de 50 ans et qui ont 15 ans de carrière
- Le recrutement des intérimaires qui en font la demande et le comblement des positions de travail vacantes par de l'embauche en CDI

